



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 mai 2011 – La délégation Marketing Services de l'AACC (Association des Agences Conseil en Communication) change de nom et devient la Délégation Customer Marketing.

La société de consommation connaît depuis plusieurs années d'irréversibles et profondes mutations. Les consommateurs ont changé, leurs attentes, leurs exigences de services, leur maturité et leur relation avec les marques également. Ils sont en quête permanente d'informations sur les produits. En cela Internet, les médias sociaux, et le mobile leur offrent une consommation plus sereine et qui répond à leurs nouvelles exigences vis à vis des marques. Les interactions entre marques et consommateurs sont aujourd'hui quotidiennes et la qualité de relation client est donc au cœur du débat.

Forts de ce constat, les représentants des 24 agences membres de la délégation Marketing Services de l'AACC ont souhaité que leur délégation adopte un nouveau nom, plus en phase avec la réalité du marché et le nouveau métier du marketing client. Ainsi, la délégation Marketing Services devient la délégation Customer Marketing

«Ce changement nous tenait à cœur car il est un signe fort de l'évolution de la communication et du marketing client en particulier. Il exprime notre vision de l'évolution de notre expertise. Les études montrent clairement que le consommateur attend des marques une relation mature, transparente, intelligente, connectée et personnalisée. Nos agences sont aujourd'hui les mieux armées pour comprendre ce nouveau monde et déployer des campagnes marketing efficaces et créatives », déclare Jérôme Toucheboeuf, président de la Délégation Customer Marketing. *« Face à ces enjeux, il nous est apparu essentiel de montrer le nouveau visage de nos agences. Ce changement de nom de la délégation est une première étape pour valoriser l'expertise du marketing client plutôt que l'expertise des moyens »,* poursuit-il.

A propos de l'AACC - Créée en 1972, l'AACC, Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884.

Représentant plus de 80% de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, marketing services, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication événementielle et communication éditoriale.

L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect des règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr

Contact presse AACC Customer Marketing

IDENIUM

Isabelle Lellouche
isabelle@idenium.com
01 56 21 19 91